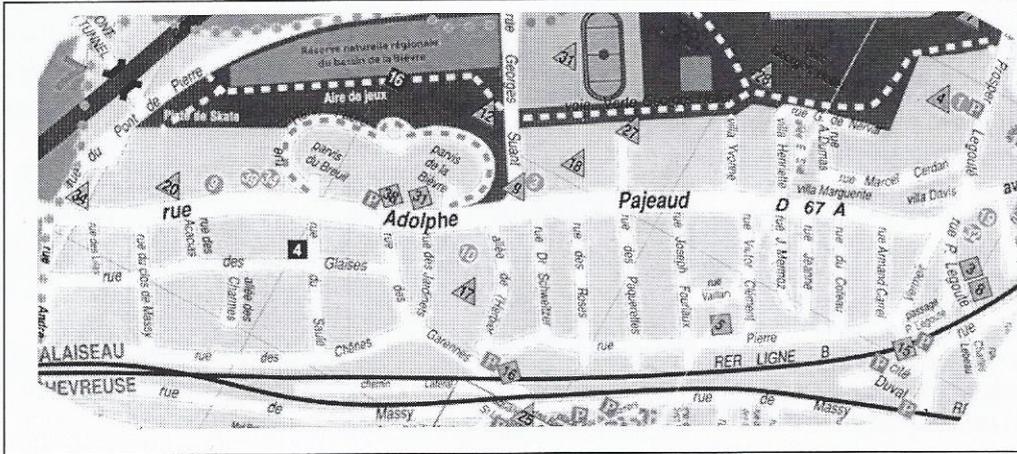


# Le Castor

N°27 nouvelle série – Décembre 2016

## La vie du quartier Pajeaud



Fanzine gratuit de l'AHQP,  
Tirage à 3200 exemplaires

**Association  
des Habitants  
du Quartier Pajeaud**  
association loi 1901  
déclarée le 22 février 1978  
sous le n°16.101.429

ahqp.92160@gmail.com

### Sommaire

Le mot du Président  
Quelques nouvelles du collège Anne Frank  
Retour sur la Foire à Tout de l'AHQP 2016  
Aménagement de la rue Pajeaud (réunion du 18/10/2016)  
Brèves  
Histoire du Quartier Pajeaud (A. Berthaux)

### Le mot du Président

Notre rue Pajeaud connaît actuellement une vie bien turbulente. C'est la conséquence logique de la vétusté des réseaux enterrés, de leur nécessaire entretien, de leur adaptation aux besoins et aux constructions nouvelles ; conséquence aussi des restrictions de stationnement liées à l'état d'urgence :

**Nous avons rencontré le 18 octobre dernier les deux ingénieurs du Conseil départemental 92 chargés du réaménagement de la rue Pajeaud** (entre la Villa Yvonne et le carrefour Pajeaud/Suant) . Vous trouverez dans ce journal les principales caractéristiques du projet et un résumé des 2 heures 30 d'échanges que nous avons eu avec eux . Comme nous vous l'avions indiqué dans le Castor n°23 (déc 2014) ce réaménagement voirie-espaces

verts-éclairage-signalisation est lié au planning du projet immobilier Pitch/Vinci ; il n'interviendra qu'après la fin du projet Pitch/Vinci, et bien sûr après la fin des travaux sur les réseaux enterrés sous la rue Pajeaud (eau, électricité, chauffage urbain, gaz, téléphone, câble ...) ; durée prévue des travaux : 1 an à partir de 2018.

Une nouvelle fois le soleil nous a accompagné lors de la traditionnelle Foire à Tout d'automne . Exposants et public sont venus nombreux et ont appliqué avec bienveillance les mesures de sécurité demandées par la Commissaire principale d'Antony . Comme plusieurs autres événements locaux récents, cela a contribué à **développer dans notre quartier une convivialité et un mieux vivre ensemble tout à fait bienvenus** .

**En dernière minute** nous apprenons le vote unanime du conseil municipal d'Antony constatant l'état d'abandon manifeste de la station service Oil France 210 rue Pajeaud et la possible municipalisation de ce terrain ; c'est une bonne nouvelle ; cet emplacement très visible du centre commercial Breuil Bièvre mérite un autre avenir que d'être abandonné aux débris et aux herbes sales .

Bonne lecture à vous et heureuses fêtes de fin d'année .

Alain Lhuillier

**Vendredi 27 Janvier 2017  
de 20h00 à 22h00**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AHQP**

**Espace Pajeaud - Centre commercial de la Bièvre**

Selon les statuts de l'AHQP, tous les habitants du quartier Pajeaud sont membres de droit de l'association et sont cordialement invités à cette assemblée générale ordinaire.

## Quelques nouvelles du collège Anne Frank

(entretien avec M. Geistlich, Principal,  
et Mme Rondet, Principale adjointe le 6 juin 2016)

- Le collège Anne Frank accueille environ 350 élèves, en provenance des écoles élémentaires Paul Bert, Adolphe Pajeaud et Noyer Doré d'Antony. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, tous les élèves de 3<sup>e</sup> sont allés passer une journée sur les plages du débarquement d'Arromanches et au mémorial de Caen ; déplacement financé par l'Association des Anciens Combattants.

- Suite à l'incendie du parking municipal du Parc Heller, les enfants du Centre Psychothérapique et Pédagogique Spécialisé (CPPS) sont venus déjeuner au collège durant les deux dernières années scolaires. Ils ont été très bien accueillis par les autres élèves ; ils ont retrouvé leur structure d'accueil à la rentrée de septembre.

- Au cours de l'année scolaire écoulée, un partenariat linguistique a été mis en place avec les écoles élémentaires du quartier. Il a permis à 24 élèves de CM2 (20 de Pajeaud et 4 du Noyer Doré) de venir étudier l'allemand en plus de l'anglais, une heure par semaine dans les locaux et avec une professeur du collège. Depuis la rentrée, ce partenariat est étendu aux CM1, et les élèves désireux de suivre un cursus bilangue dès le cours élémentaire sont accueillis tous les mardis et vendredis de 16h15 à 17h15.

- L'année a également été marquée par des nuisances sonores et environnementales et par deux accidents du fait des travaux de construction de la nouvelle piscine aux abords du collège, malgré un suivi de chantier partagé.

- Dans les années à venir, le collège va être entièrement rénové par le Conseil Départemental 92. La fin des travaux de rénovation est prévue pour début 2021 ; coût 20 millions d'Euros ; capacité d'accueil du collège en 2021 : 500 places

## Retour sur la Foire à Tout de l'AHQP 2016

Une nouvelle fois la Foire à Tout que l'AHQP organise chaque année le premier dimanche d'octobre a connu un franc succès. Que ce soit auprès des exposants (plus de 90), ou des visiteurs et chineurs venus nombreux, la convivialité était au rendez-vous. Le beau temps il est vrai a facilité les choses, et la fraîcheur du matin s'est vite dissipée avec le café servi aux exposants (opération renouvelée l'après-midi ; en tout 40 litres de café!).



Tradition de notre Foire à Tout : l'apéritif-concert animé

cette année par « Les Plus Pitres de la Nation ». Après avoir démarré son show sur la placette face au Bureau de Poste, cette fanfare de douze musiciens est allée jouer dans tous les espaces de la Foire à Tout, à la grande satisfaction des exposants... et des visiteurs.



L'apéritif-concert est l'occasion d'inviter des personnalités. Ainsi le Maire, plusieurs Conseillers municipaux (majorité et opposition), les Prêtres de la paroisse Saint-Jean, de nombreux Responsables associatifs du quartier, le Président du conseil départemental 92 (resté plus d'une heure) ont pu échanger des points de vue avec les habitants et commerçants du quartier.

Les sujets de discussion ne manquent pas, et l'exposition réalisée à l'Espace Pajeaud était là pour informer : ex-station service Oil France, travaux rue Pajeaud, projet Massy-Valenton ouest, périmètre d'étude en vue de la restructuration du pôle commercial de la Bièvre, ligne 18 du Grand Paris Express, tramway T10 de la Croix de Berny à Clamart, voie d'accès au stade G. Suant.

Si la Foire à Tout de l'AHQP s'est bien déroulée, c'est aussi grâce au soutien que nous ont apporté :

- la cordonnerie et la boulangerie pour recueillir les bulletins de réservation
- et les employés municipaux pour la livraison des barrières, des poubelles et le montage de la cabane, et le lundi pour la reprise du matériel.

Qu'ils soient ici grandement remerciés.

Vu le contexte national, le Commissariat Central d'Antony avait demandé au préalable que des mesures soient prises par l'AHQP pour assurer la sécurité de tous, exposants et visiteurs. Une réponse détaillée avec plan a rassuré la Police et a permis de maintenir notre manifestation (d'autres ont été interdites). Si cela a obligé à modifier certaines choses, garder à notre Foire à Tout son caractère convivial, son rayonnement auprès des exposants et des visiteurs, sa réputation de bonne organisation restent des buts essentiels.

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues, et n'hésitez pas à contacter l'AHQP si vous voulez vous joindre à l'équipe organisatrice ; en particulier samedi après-midi pour tracer les emplacements, dimanche (tôt) le matin pour accueillir les exposants et dimanche à partir de 18h pour regrouper le matériel prêté par la mairie.

Et pour tout le monde, rendez-vous  
pour la 19<sup>e</sup> Foire à Tout de l'AHQP le  
**Dimanche 1er octobre 2017**

## Aménagement de la Rue Pajeaud entre la rue Georges Suant et la Villa Yvonne

Réunion à l'Hôtel de ville d'Antony le 18 Octobre 2016

Etaient présents : 2 ingénieurs des services techniques département 92, Mme Precetti et M Fouquet élus d'Antony, M Vignal chef du service voirie Antony, 8 représentants d'associations et de riverains.

Une première rencontre le 27/11/2014 avec les services technique du département 92 nous avait permis de vous donner dans le Castor n°23 de Décembre 2014 les grandes lignes de ce projet. Celles-ci ont peu changé :

Transformer l'Avenue en Boulevard Urbain de qualité

- \* sécuriser les traversées piétonnes et garantir la continuité des cheminements pour Personnes à Mobilité Réduite ;
- \* rendre plus sûrs et confortables les cheminements piétons ;
- \* créer une contre allée devant les immeubles et commerces neufs ;
- \* créer un itinéraire cyclable dans la continuité des aménagements existants ;
- \* réorganiser les stationnements ;
- \* rénover le patrimoine : voirie, trottoirs, éclairage public (existant conservé + complément), feux tricolores, plantations.

**Le souhait d'une « rue Pajeaud moins rapide et plus sûre »** que nous défendons depuis plusieurs dizaines d'années avait déjà commencé à être intégré lors de la réfection de plusieurs tronçons de la rue Pajeaud ou de voies bordant notre quartier ; comme nous le pensions, la prise en compte de ce souhait n'a pas été contestée.

**Le respect des prescriptions de M Mazuel** Commissaire Enquêteur du projet Pitch/Vinci : elles conditionnaient l'existence du projet Pitch/Vinci et, logiquement, elles n'ont pas non plus été contestées. Rappel : ces prescriptions reprenaient elles-mêmes nombre d'idées de riverains exprimées lors de l'enquête publique.

**Le trafic total sur les 2 sens de circulation rue Pajeaud** (relevé en 2012) :

- \* 12415 véhicules /jour près de l'Avenue de la Division Leclerc (RD920)
  - \* 7427 véhicules /jour à la limite de l'Essonne
  - \* 6629 véhicules /jour sur la rue Georges Suant (RD63)
- Les chiffres du trafic après travaux n'ont pas été fournis ; par contre, il nous a été confirmé que le projet de 2 fois une voie pouvait supporter les 2 x 900 véhicules/heure maximum, ce qui est la norme pour ce type de voie.

**Les carrefours et sorties de parcelles :** C'est sans doute un des points les plus délicats. Leur sécurisation et leur qualité va conditionner le développement des circulations douces - piétons et vélos - ainsi que la fluidité/sécurité du trafic routier. Il a été signalé des points sensibles, notamment : les traversées routières face aux sorties d'écoles (le maintien d'un agent municipal circulation face à la sortie d'école élémentaire a été confirmé) ; la sortie de parcelle Pitch/Vinci (le maintien du feu a été confirmé) ; le trottoir réduit face à l'allée de l'herbier ; les priorités à droite sur la rue Pajeaud (à priori maintenues) ; les tourne à gauche des rues pavillonnaires qui risquent de poser

problème aux heures de pointe (mais qui existent déjà pour les rues pavillonnaires côté Paul Bert) . L'utilité de passages surélevés pour les traversées piétons des rues pavillonnaires en limite de la rue Pajeaud a été reconnue.

**Les réseaux :** les différents concessionnaires des réseaux enterrés (eau, électricité, chauffage urbain, gaz, téléphone, câble ...) ont été prévenus du projet ; à eux de réparer/adapter leur réseau aux besoins nouveaux avant les travaux de voirie. Rappel : Il n'y aura plus de terre plein entre les 2 futures voies de circulation ; les modifications de voirie et de plantations vont de fait rendre obligatoires certains déplacements/modifications de réseaux enterrés.

**Les arbres :** existants = 83 (dont 17 avec des lésions importantes) ; abattus = 77 ; conservés = 6 ; plantés = 55 ; nombre d'arbres au final = 61 ; bilan = 22 arbres en moins. « Tout ne peut pas être prioritaire, arbres ou piste cyclable ou stationnement il faut choisir ... ». Le dialogue est resté tendu sur ce point. La présence de végétaux bas complétant la plantation de 55 arbres a été confirmée.

**Le stationnement :**

- \* situation actuelle = stationnement 69 places ; PMR 1 place ; autocar 1 place ; total 71 places.
- \* situation projetée = stationnement 61 places ; PMR 1 place ; autocar 1 place ; total 63 places.

Dialogue tendu notamment à cause des conséquences de l'interdiction de stationner face aux écoles imposée par « l'état d'urgence ». Dans une rue, le marquage au sol des places (réglementaires) de stationnement facilite les sorties de parcelles ou de parking (Pitch + piscine) mais diminue le nombre des places par rapport à un stationnement non réglementé. Rappel de quelques ordres de grandeur et observations : le PLU zone UCa impose sur chaque parcelle 2 places de stationnement par logement ; 660 places de stationnement sont prévues sur la parcelle Pitch/Vinci ; 40 places de stationnement sont prévues sur la parcelle piscine ; en zone urbaine, on observe fréquemment une diminution régulière du stationnement gratuit sur l'espace public ; on observe aussi une augmentation des espaces dédiés aux circulations douces.

**Le planning :** largement avancées, les études opérationnelles seront terminées fin 2017. Interventions préalables avant le démarrage des travaux du département 92 :

- \* fin des travaux immobiliers Pitch/Vinci
- \* fin des travaux des concessionnaires de réseaux en sous-sol

Début des Travaux : 2018  
Durée des travaux Voirie / Plantations / Eclairage public-signalisation : 1 an

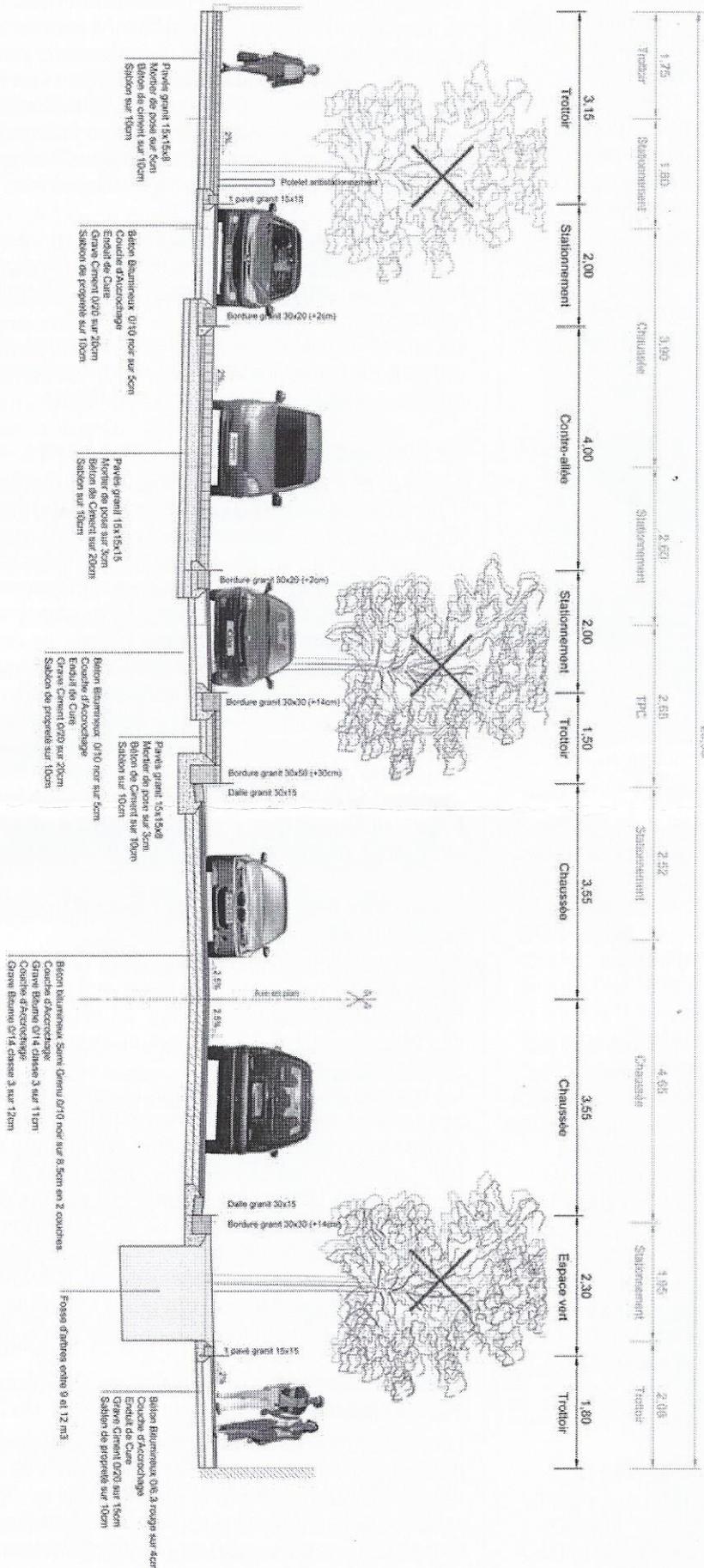
**Les vélos :** une piste cyclable à double sens de circulation est prévue côté collège ; elle se superposera en partie avec la contre allée ; la gestion des deux extrémités de la piste sera étudiée de très près afin en particulier de sécuriser les traversées de rue Pajeaud (côté villa Yvonne et face au collège) et de la rue Suant . Il est à noter que le maillage des pistes cyclables se densifie et s'améliore progressivement en particulier le long de la Bièvre, du parc Heller et le long des Voies Suant et Pompidou ; l'axe Pajeaud et la desserte des stations RER B restaient en attente ...



Futur aménagement de la rue Adolphe Pajeaud prévu par le Conseil départemental des Hauts de Seine

Coupe transversale en section courante

Profil BB



## Aménagement de la rue Pajeaud (suite)

**Les piétons :** c'est un sujet essentiel, compte tenu de l'emplacement des écoles, des logements actuels et futurs (Pitch/Vinci), des commerces, de la station RER B Les Baconnets, du stade Suant et de la piscine.

La rue Pajeaud est déjà traversée plusieurs milliers de fois chaque jour par des enfants, des parents avec poussettes ou des adultes chargés de courses, des personnes âgées... Il nous a été indiqué que des trottoirs larges (1,80m à 4,35m) et un mobilier urbain supplémentaire sont prévus pour garantir la sécurité des piétons et le confort de leur cheminement, traversées de voies comprises.

**La concertation :** En réponse à nos demandes et propositions, M Devedjian a planifié cette concertation en 3 temps :

une première réunion d'information le 17/11/2014 (grandes lignes du projet) ;  
une seconde réunion d'information le 18/10/2016 (projet détaillé) ;  
un temps d'échanges direct avec les habitants à l'approche des travaux afin d'en aborder les modalités concrètes de mise en œuvre.

Des expositions de plans du CD92 et du livret de présentation CG92 ont par ailleurs été faites lors des Foires à Tout AHQP d'Automne 2015 puis d'Automne 2016 (voir extraits pages précédentes).

**Les scolaires :** En complément de ce qui a été écrit plus haut concernant les écoles, nous avons demandé à la Mairie que les communautés scolaires (collège Anne Frank, école élémentaire et école maternelle Pajeaud) soient officiellement consultées sur le projet ; accord donné concernant cette demande.

## A Travers le Quartier Pajeaud

### La ligne Phébus 50 supprimée à Antony

Le Castor avait souvent parlé de cette ligne exploitée par Kéolis qui reliait Fontaine-Michalon à Vélizy-Villacoublay. Mais elle a été supprimée en juin dernier, suite à la mise en service du tramway T6 entre Vélizy et Viroflay ; sans doute aussi en prévision des perturbations générées par les travaux de dévoiement des réseaux souterrains pour le futur tramway T10 (rappelons qu'à l'horizon 2021 le T10 reliera la Croix de Berny à la Place du Garde à Clamart, desservant les communes de Châtenay-Malabry et de Meudon-Paris (Messis-Robinson). Dans l'immédiat des solutions existent pour emprunter ce même itinéraire. Kéolis suggère notamment de se reporter sur les lignes de bus RATP 179, 194, 294 ou 379, ainsi que sur le réseau Paladin 8, 9, 12 ou 15.

### Des travaux le long du RER C ?

En début d'été, on a souvent entendu corner près des voies du RER C. Renseignement pris auprès des agents travaillant sur le chantier côté rue des Chênes, la SNCF envisageait d'installer une fibre optique de très haut débit le long de sa plate-forme ferroviaire entre Massy-Palaiseau et Evry-Courcouronnes-Saint-Georges. Son but : la louer à des opérateurs téléphoniques. Une façon pour la SNCF de valoriser son foncier !

## Nouveau centre aquatique : les constructions sont sorties de terre

Intempéries survenues au mauvais moment, découverte d'un sous-sol pollué et de fondations anciennes gênant le chantier, entretien médiocre des abords et retards dans le planning, etc. Tout cela avait « plombé » l'ambiance du début de chantier ... S'y ajoutait la fermeture de la piscine des Iris dès juin 2016 (et non comme prévu après l'ouverture de la nouvelle piscine) générant une vague de protestation parmi les clubs de natation et les nageurs individuels.

Au final plusieurs piscines du territoire (principalement Lionel Terray) ont dû palier à la fermeture des Iris, et l'arrivée de l'été a permis une nette accélération des travaux.

La pose officielle d'une 1<sup>ère</sup> pierre le 4 juillet 2016 a été le dernier temps fort de ce projet piloté par l'ancienne CAHB devenue VSGP (Vallée Sud Grand Paris).

### Ex Station service Oil France : ça bouge

Après la définition au conseil municipal du 30/06/2016 d'un « périmètre d'étude en vue de la restructuration du centre commercial de la Bièvre » c'est un procès verbal provisoire (01/07/2016) puis définitif (10/10/2016) qui a été dressé constatant « l'état d'abandon manifeste de la station service Oil France sise 210 rue Adolphe Pajeaud ». Ces actes importants vont dans le sens de nos demandes récurrentes depuis plusieurs années. Souhaitons que face à l'attitude d'Oil France, les bonnes volontés de toutes parts continuent d'avancer résolument pour faire évoluer une situation devenue totalement inacceptable au pied de 10 tours d'habitations et en plein centre de notre quartier. Prochaines étapes attendues : intervention auprès du Préfet, définition d'un programme puis d'un projet alternatifs, procédure d'expulsion d'Oil France.

### Projet TGV Massy Valenton : feu vert validé par 3 préfets mais ...

A l'issue de l'enquête publique 2015 puis du rapport d'enquête (favorable avec 3 réserves) qui a suivi, les Préfets des 3 départements 91, 92 et 94 ont cosigné le 29 juin 2016 un arrêté déclarant d'utilité publique le projet de SNCF Réseau (ex RFF).

Il n'est pas sûr pour autant que ce projet vieux de 15 ans et plusieurs fois remanié sorte de l'ornière rapidement : l'arrêté interpréfectoral a en effet été attaqué notamment par 2 associations de riverains : CDR MAVAL et CELFI ainsi que par la Mairie d'Antony. Par ailleurs plusieurs Régions cofinanceurs (dont l'Ile de France) ont changé de majorité ; depuis l'accident de Brétigny, RFF a également modifié ses priorités d'investissement TGV/autres lignes ; bla-bla-car et bus Macron ont aussi contribué à modifier à la baisse les perspectives de croissance du trafic TGV .

### Turbulences et sécurité au Centre Commercial et aux Parvis Breuil / Bièvre :

Une délégation de 11 personnes (dont 5 représentants d'associations) a été reçue le 13 octobre 2016 à la Mairie d'Antony pour discuter une nouvelle fois de ce sujet avec Mme Oster Commissaire Divisionnaire, M Said Ait Ouaraz élu, M Guével ancien élu, M Dantier Directeur Adjoint des services, M Lachiver Directeur de la sécurité. De très nombreux témoignages, questions et échanges ont été détaillés pendant cet entretien cordial de plus de 2 heures

(réponses des autorités en italique) :

\* Présence faible de la police de proximité, surtout depuis l'état d'urgence. Raisons de l'intervention de la police arme au poing dans un parking ?

*« L'état d'urgence mobilise des effectifs importants ; il amène aussi les organisateurs de rassemblements (exemple Foires à Tout / Vins et Fromages ...) à prendre des mesures de sécurité en lien avec la police. Les interventions musclées de la police sont liées à l'état d'urgence, car on ne sait pas à qui on a à faire face. »*

\* Incivilités répétées de groupes d'individus (bruit, tags, installation de matelas et fauteuils dans les espaces publics, dépôts sauvages de meubles et matériaux ...)

*« Peu de visibilité sur le quartier Pajeaud ; moins de signalements et plaintes que dans d'autres quartiers ; des problèmes ne remontent pas. À noter : le dépôt d'une main courante correspond à un signalement et peut déboucher sur une amende (tapage nocturne par exemple) ; le dépôt d'une plainte doit correspondre à une infraction, et on entre alors dans un cadre juridique (procès ...) »*

\* Changement de population observé dans les tours Antony Habitat avec des manières de vivre non conventionnelles, par exemple enfants jouant dehors l'été jusqu'à 1 heure du matin ; en réaction jet de bouteilles d'eau puis de javel sur les fauteurs de troubles. Le tournage d'un film au Parvis a occasionné des dégradations.

*« Déposer une main courante ; le tapage nocturne peut aussi être traité par la police municipale ; attention une bouteille d'eau jetée du 10<sup>ème</sup> étage peut blesser. Pas d'autorisation donnée par la Mairie et la Police pour tourner un film ».*

\* Présence régulière de personnes ivres dans l'allée du Centre Commercial ; trafic de drogues probable ; les caméras de surveillance ont été cassées peu après leur pose ; l'arrêté municipal du 04/09/2015 interdisant pour 4 mois la consommation d'alcool et l'occupation abusive de la voie publique entre 18h30 et 8h00 a été une bonne chose.

*« Les caméras de surveillance viennent d'être remises en état et renforcées ; au delà de l'aspect dissuasif, les images peuvent permettre de constater des trafics et infractions ; elles peuvent aussi servir dans le cadre juridique ».*

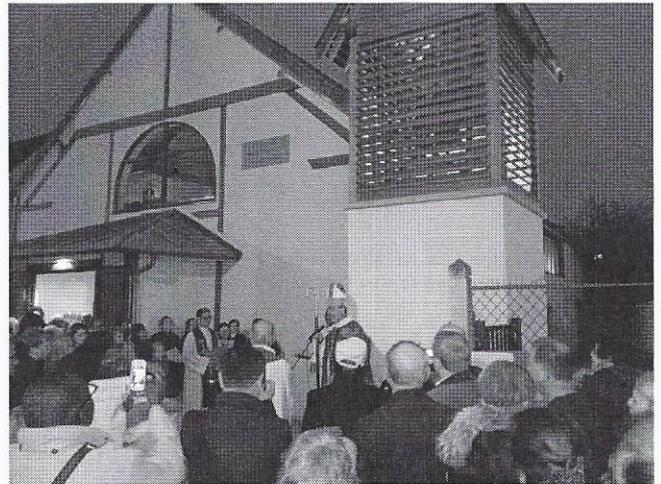
À l'issue de ces échanges, M. Lachiver a fait visiter à tous le centre de vidéoprotection situé dans l'Hôtel de Ville ; une salle de commande permet d'y piloter les caméras ; police municipale et police nationale ont un accès permanent aux images .

#### **Rencontre avec les responsables des différentes communautés religieuses d'Antony :**

La salle de réunion du Conseil municipal était comble le 13/10/2016 pour cette rencontre initiée par le « pôle social de la Mairie d'Antony / Conseil du bien vivre ensemble » . De nombreux élus, des responsables du pôle social et d'associations engagées dans le social (secours catholique, secours populaire, restos du cœur ...) ou dans le « bien vivre ensemble » ont ainsi pu mieux se connaître, dialoguer en direct, partager leurs expériences avec ces responsables.

#### **« Inauguration » de la Chapelle Sainte Jeanne** par Mgr Michel Aupetit évêque de Nanterre :

Construite rue du Saule à partir d'un pavillon récupéré de l'exposition coloniale de 1931, la Chapelle Sainte Jeanne de Chantal avait fait l'objet d'une rénovation dans les années 50, comme l'atteste une plaque commémorative. Plus de 60 ans après, un nouvel élan vient de lui être donné (voir Brève dans Le Castor n°26), financé par la vente des terrains du patronage dans les années 80, et aussi par une souscription auprès de la communauté paroissiale. Rondement menés, les travaux se sont terminés cet automne. Le 26 novembre, une « inauguration » conviviale et symbolique a été l'occasion de remercier l'équipe qui a accompagné une rénovation bienvenue.



Bénédiction du nouveau clocher par Mgr Aupetit

#### **Chantiers rues des Glaises et Pajeaud :**

Après avoir constaté une série de fuites sur la conduite de distribution d'eau potable, le SEDIF (syndicat des eaux d'Ile-de-France) a lancé le renouvellement d'une partie de cette canalisation rue A. Pajeaud et rue des Glaises. Les travaux ont été confiés à la société SOGEA. Démarrés fin septembre, ils arrivent enfin à leur terme, ce qui signifiera la fin des difficultés de circulation et de stationnement. Autre point positif, SOGEA devrait profiter de cette opération pour remplacer les canalisations en plomb encore présentes jusqu'au compteur des particuliers.



Terrassement par aspiration

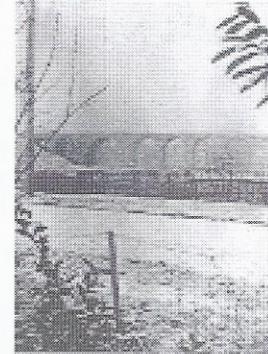
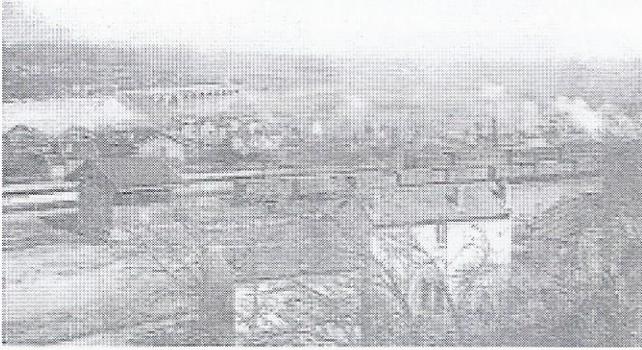
## Mémoire du Quartier Pajeaud de 1910 à 1990

Suite de la monographie que Mme Augustine Bertaux nous a gentiment autorisés à reproduire dans «Le Castor»

### 2 - LA RUE DU PONT DE PIERRE

Cette rue est ainsi nommée à cause du viaduc en meulière qui enjambait la vallée de la Bièvre. La construction de ce viaduc a débuté en 1913 et s'est achevée en 1919. C'est l'entreprise Duchiron qui était chargée de la construction des ouvrages d'art sur la future voie ferrée Paris-Chartres par Gallardon. Il a été légèrement atteint lors du bombardement de la gare de Massy-Verrières le 8 juin 1944. On a souvent dit que des prisonniers allemands y avaient travaillé. Cela est faux. Les prisonniers ont été occupés au dessouchage des peupliers et à la construction de la ligne de chemin de fer Versailles-Paris par Choisy-le-Roi et au nivellement de l'ancienne poudrière de Massy qui devait servir de terrain d'aviation. Orly, sur le plateau, lui sera préféré.

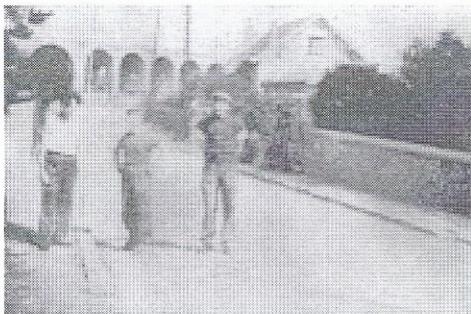
*A gauche, le viaduc et le talus vers 1932 vus depuis la rue des Sablons à Massy, et à droite en hiver vu de la rue Pajeaud (Note du Castor : emplacement repris par la LGV Atlantique et par la Coulée verte dans les années 1980)*



Le talus prolongeant le viaduc a été réalisé entre 1925 et 1930 avec du sablon apporté par wagonnets.

Pour assurer le gîte et le couvert des ouvriers qui travaillent sur le chantier qui doit durer plusieurs années, Madame Leroux, dont le mari travaille dans l'entreprise Duchiron, achète à un gros cultivateur de Verrières, Monsieur Victor Monchy, un grand terrain et y implante une baraque en bois à un étage. Le rez-de-chaussée sert de cantine et le premier étage de chambrée. Juste en face, sur le territoire de Massy, les trois chefs de chantier ont aussi leurs baraquements. Le grand-père et le père d'André Nicolas qui fut fusillé par les nazis à la dernière guerre mondiale y ont habité. A la fin des travaux, la grande baraque en bois est démontée et revendue à un cultivateur de Verrières, Monsieur Lequet, pour y loger les Bretonnes qui arrivent de leur province à la saison des fraises pour la récolte.

La baraque a été remplacée par un café-épicerie tenu d'abord par Madame Leroux, puis par sa fille, mariée à Lucien Noue qui fut prisonnier pendant la deuxième guerre mondiale. Ce café a été un pôle de la vie sociale du quartier pendant de longues années. Après la guerre 14-18, dès le début des lotissements, les travailleurs qui se rendaient à la Gare de Massy-Verrières, déposaient leurs sabots dans une petite baraque et les reprenaient au retour, le soir. Il n'était pas question, en effet, à la mauvaise saison, de partir avec des chaussures dans les chemins défoncés. Plus d'un a laissé un de ses sabots dans la boue. Les « Mal-Lotis » y tenaient leurs réunions et le Maire de l'époque, Auguste Mounié a même assisté à l'une d'elle. Le 22 Mai 1955, Marie-Claude Vaillant-Couturier, accompagnée de Lucie Ducher y discutait avec la population.



Le Café-épicerie Noue à droite, et le viaduc en arrière plan (1941)

A la fin des années 1970, le Comité de Défense des Riverains de la rue Adolphe Pajeaud y a tenu sa réunion constitutive, lors des démêlés avec les promoteurs des tours. Ce n'est que maintenant, alors que se désagrège le tissu social que l'on peut mesurer le rôle social qu'a tenu la famille Noue pendant toutes ces années : les fins de semaine difficiles, la paye qui tardait, une maladie, peu importait la raison, elle faisait « crédit », permettant ainsi aux familles de passer un cap difficile.

Quand a sonné l'heure de la retraite pour Madame Noue, restée veuve, le café-épicerie a été fermé définitivement : un tel petit commerce ne pouvait soutenir la concurrence de la grande surface (FRANPRIX à l'époque – *Note du Castor : Leader Price actuellement*). La propriété a été vendue en trois lots. L'épicerie, construite en meulière, a été, avec peu de transformation reconvertie en maison d'habitation. Les deux marronniers à fleurs rouges devant la maison ont été abattus.